

## **Compte-rendu succinct de la réunion du conseil municipal en date du 27 août 2021**

Le conseil municipal s'est réuni le 27 août 2021 à 20h sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire,

En suite de convocation en date du 13 août 2021

Dont un exemplaire a été affiché sur le panneau d'affichage

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

Etaient présents : BECKER Cyrille, BECKER Mélanie, BERGER Delphine, DUCLERMORTIER Denis, ERHARD André, GOBILLOT Matthieu, TROSZCZYNSKI Céline, URBAN Michel, WOLFF Florianne.

Absent excusé : Pierre BENOIT

Procuration de Pierre BENOIT donnée à Matthieu GOBILLOT

Secrétaire de séance : Delphine BERGER

### Ordre du jour :

1. Modification des circonscriptions territoriales de l'Eglise et de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Moselle
2. Tarif de l'accueil du périscolaire
3. Nomenclature M57
4. Création d'une zone de taxe d'aménagement modifiée
5. Régularisation et modification de barèmes salariés
6. Points divers

### Déroulé :

#### **1/ Modification des circonscriptions territoriales de l'Eglise et de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Moselle**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le changement de circonscription territoriales affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après avoir pris connaissance du rapport du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 8 voix pour (Céline TROSZCZYNSKI n'étant pas présente au moment du vote), émet un avis favorable :

- au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne,

- au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue - Moselle.

#### **2/ Tarif de l'accueil du périscolaire**

Les prix des repas du prestataire (ADEPPA) augmentent de 25 centimes au 1<sup>er</sup> septembre passant ainsi de 4,5 € à 4,75 €. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la répercussion ou non de cette hausse sur les tarifs de l'accueil du périscolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 25 centimes le tarif d'accueil relatif à la tranche horaire 12h-13h20.

Les tarifs pour la prochaine rentrée s'établiront donc comme suit :

- pour les élèves domiciliés sur le territoire des communes de Fouligny, Raville et Servigny-lès-Raville

participation des familles selon le quotient familial	7H-7H30 Activités	7H30 - 8H20 Activités	12H - 13H20	12H - 13H20	16H - 17H Goûter et activités	17H -18H Activités	18H - 18H30 Activités	18H30 - 19H ( <i>sur demande</i> ) Activités
			Repas et activités <b>ANCIENS TARIFS</b>	Repas et activités <b>NOUVEAUX TARIFS</b>				
Tranche 1 (0 à 599€)	0,63€	1,23€	4,94€	5,19€	1,48€	1,23€	0,63€	0,63€
Tranche 2 (600 à 760€)	0,83€	1,65€	6,60€	6,85€	1,90€	1,65€	0,83€	0,83€
Tranche 3 (761 à 1100€)	0,95€	1,90€	7,61€	7,86€	2,15€	1,90€	0,95€	0,95€
Tranche 4 (+ 1100€)	1,03€	2,06€	8,26€	8,51€	2,31€	2,06€	1,03€	1,03€

- pour les élèves hors du territoire des communes de Fouligny, Raville et Servigny-lès-Raville

	7H - 7H30 Activités	7H30 - 8H20 Activités	12H - 13H20	12H - 13H20	16H - 17H Goûter et activités	17H - 18H Activités	18H - 18H30 Activités	18H30 - 19H ( <i>sur demande</i> ) Activités
			Repas et activités <b>ANCIEN TARIF</b>	Repas et activités <b>NOUVEAU TARIF</b>				
Tarif unique	1,65€	2,44€	9,84€	10,09€	2,71€	2,44€	1,65€	1,65€

### 3/ Nomenclature M57

Monsieur le Maire informe le conseil que la nomenclature budgétaire et comptable M57 sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et remplacera, entre autres, la nomenclature M14 appliquée à la commune.

La DGFIP encourage les communes à adhérer à ce référentiel M57 dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. De plus la secrétaire de mairie est déjà initiée à ce nouveau référentiel qu'elle utilise en mairie de Glatigny.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le passage de la commune de Raville à la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### 4/ Création d'une zone de taxe d'aménagement modifiée

Monsieur le Maire et le 2<sup>e</sup> adjoint André ERHARD étant concernés par ce point n'ont pris part ni à la présentation du projet, ni aux discussions qui ont suivi et au vote.

Le projet, présenté par M. Denis DUCLERMORTIER, consiste en la création d'une zone de taxe d'aménagement modifiée autour de la rue des vergers en vue d'ouvrir la zone attenante à cette rue à la construction. Cette zone concerne une surface de 83 ares de terrains privés non viabilisée et non aménagée mais constructible.

Le principe serait de majorer de 10 % la part communale de la taxe d'aménagement dans le secteur de « la rue des Vergers » (qui est actuellement de 3%) pour qu'elle puisse autofinancer le coût des aménagements de viabilisation à la charge de la commune, estimé à 40 000 € (eau + électricité + assainissement).

Après en avoir délibéré et considérant le projet intéressant mais pas prioritaire, le conseil municipal rejette à 6 voix contre et 2 voix pour, la proposition d'instituer dans le secteur de la « rue des Vergers » un taux majoré de 10% concernant la part communale de la taxe d'aménagement.

## 5/ Régularisation et modification de barèmes salariés

Monsieur le Maire rappelle le statut actuel de Mme Véronique Prette, directrice du périscolaire de Raville. Elle occupe actuellement ce poste selon la grille indiciaire territoriale "animateur territorial" - et est actuellement à l'échelon 11 - indice brut 538 / indice majoré 457.

Monsieur le Maire propose de la passer au 1er aout 2021 à l'échelon suivant, c'est à dire échelon 12 – indice brut 563 / indice majoré 477. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

## 6/ Points divers

### ● groupe scolaire :

- Madame Prette (Directrice du périscolaire) sera à la retraite à la fin de l'année scolaire 2021. Ce poste sera donc à pourvoir à partir de la prochaine rentrée. Plusieurs solutions sont à l'étude pour son remplacement.

- La commune est à la recherche d'un animateur périscolaire sur le temps de midi (2h).

### ● actualités communales

- L'installation de l'aire de jeux a pris du retard. Elle sera installée sur la dernière quinzaine de septembre.

- Des dépôts d'ordures sont régulièrement constatés prêt de la station d'épuration. Est évoquée la possibilité de fermer la route...

- Suite aux récents orages, ont été relevés des problèmes de ruissellement et d'inondation au coin de certaines habitations. La mairie s'est rapprochée des personnes concernées pour essayer autant que possible, de trouver des solutions adéquates.

- Discussion sur l'avancement des démarches pour sécuriser la traversée du village.

- Concernant l'entretien du lotissement, le Maire précise que c'est la première année de mise en service du lotissement, il y a encore besoin d'ajustement. La remise en état des noues et du merlon est prévue pour novembre ainsi que la plantation des haies restantes. Les trottoirs seront également refaits (mauvaise composition du substrat appliqué).

- Est à l'étude, la mise en place d'une centrale photovoltaïque villageoise avec la création d'une coopérative. Réunion prévue le 6 ou 7 octobre (date encore non arrêtée) avec Lorraine Energies Renouvelables et le GECLER.

### ● intercommunalité :

- mise en place par la CCHCPP d'un système d'aide aux particuliers pour les énergies renouvelables : concerne les nouvelles installations de géothermie ou de pompe à chaleur, les nouvelles installations photovoltaïques, la rénovation de façade par isolation extérieure...). Le règlement est en ligne sur le site de la commune.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*